

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES ET DES MOYENS

DIRECTION DES BÂTIMENTS

**MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE
POUR LA RESTRUCTURATION ET REAMENAGEMENT DE
LOCAUX AU CMS DE PONTIVY**

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES
PIECES A FOURNIR CANDIDATURE**

Objet du marché **Restructuration et réaménagement de locaux au CMS de PONTIVY**

Appel à candidature pour le choix d'un maître d'œuvre. Procédure adaptée restreinte en application des articles L2123-1, R2123-2 et R2131-12-2° du code de la commande publique.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Il s'agit de la restructuration et réaménagement de locaux au CMS de PONTIVY:

Type de la mission confiée :

La mission est une mission de base étendue aux études d'exécution, l'établissement des descriptifs quantitatifs estimatifs pour tous les lots, la mission OPC.

Les prestations nécessitent l'intervention de bureaux d'études spécialisés en fluides et en structures.

La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est estimée à environ **700 000 € HT**, hors honoraires et bureau de contrôle.

Options : le marché pourra faire l'objet d'avenants.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement par le budget départemental ; le paiement des sommes dues sera effectué par virement administratif dans les 30 jours à compter de la réception du décompte par la collectivité. Avance prévue dans le cadre de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : les candidats pourront être groupés solidaires ou conjoints. En cas de réponse sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être responsable de l'exécution de la totalité du marché. Le mandataire du groupement est un architecte ou un BET.

Conformément à l'article R2142-21 du code de la commande publique, un même candidat ne pourra être mandataire de plusieurs groupements. Le maître d'ouvrage accepte qu'un même candidat soit présent dans plusieurs groupements. Ainsi les bureaux d'études techniques peuvent se présenter dans plusieurs groupements.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Le dossier de candidature obligatoirement rédigé en langue française devra comprendre au minimum :

- **un acte de candidature (DC1)** avec en cas de groupement la composition de l'équipe (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants). Cette équipe pourra être le cas échéant complétée si nécessaire par des sous-traitants ;
- **une lettre d'intention de concourir établie par le mandataire**, précisant les motivations de l'équipe et la manière d'appréhender le projet.

Et pour chacun des membres de l'équipe :

- **la liste des compétences et moyens ;**
- **un dossier présentant les principaux projets** réalisés et faisant apparaître les opérations de complexité équivalente aux travaux envisagés, sur les 3 dernières années. Cette liste sera **également récapitulée sur un document de format A4** présenté selon un modèle joint ;
- **une déclaration sur l'honneur (DC1)** en application de l'article R2143-3 du code de la commande publique ;
- **la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s)**, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- **la déclaration du candidat (DC2).**

Nombre minimal et maximal de candidats admis à présenter une offre : 1

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

Le choix de l'équipe admise à négocier se fera sur la base des critères suivants, par ordre décroissant d'importance :

- qualité des références pour des opérations de nature, d'importance et de complexité équivalentes ;
- qualifications et moyens dont dispose l'équipe de maîtrise d'œuvre ;
- compétence de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour des opérations équivalentes.

Le candidat sélectionné recevra le programme de l'opération et sera invité à remettre une offre financière. La négociation éventuelle sera librement menée avec le candidat retenu.

Critères d'attribution :

Offre appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus valant règlement de la consultation.

Date limite de remise des candidatures : le mardi 15 septembre 2026 à 12h00

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Seule la transmission électronique sur le profil acheteur « megalisbretagne » est autorisée à l'adresse suivante : <https://marches.megalis.bretagne.bzh> selon les conditions ci-dessous :

Aucune offre papier n'est autorisée.

Outil de signature électronique :

Aucune signature électronique n'est imposée pour les pièces de candidature.